



Centre de Formation IFSI d'Orthez



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

Rôle et missions du tuteur dans le cadre de la formation clinique en stage

15 & 16 octobre 2026 + 19 & 20 novembre 2026

Référence organisme

Centre hospitalier d'Orthez
2 rue du Moulin
64300 ORTHEZ

Adresse site internet de l'établissement

<http://www.ch-orthez.fr>

Concepteurs programme

Pascale CAGNET adjointe de direction à l'Institut de formation en soins infirmiers
Sandrine SIRIEIX cadre formateur
Maité SOTERAS Cadre formateur

Catégories professionnelles concernées par le programme

Infirmier(e)s et Aides-Soignants(e)s

Mode d'exercice du participant

Salariés

Nombre de participants

Un groupe de 12 personnes par session. A moins de 10 personnes la session sera annulée.

Type de programme : présentiel

4 jours de présence avec une intersession
De 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Pour des personnes absentes sur la 2^{ème} période possibilité de rattraper sur une session suivante. Contacter Claire Darracq, secrétaire du centre de formation.

Lieu de formation

Institut de formation en soins infirmiers

Centre hospitalier d'ORTHEZ

Cette formation peut être reproductible, en session supplémentaire, sur un autre site de formation.

Finalité ou objectif global

Investir la fonction tutorale dans son rôle et ses missions auprès des étudiants infirmiers et/ou des élèves aides-soignants.

Objectifs opérationnels

- ✓ Mobiliser les connaissances nécessaires à l'accompagnement de l'étudiant.
- ✓ Conduire un entretien d'accueil pédagogique
- ✓ Conduire un entretien d'évaluation
- ✓ Conduire des entretiens réflexifs

Contexte

Selon l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 relatif au diplôme d'état d'infirmier, dans le cadre de la formation clinique, le programme définit 4 fonctions clairement identifiées : Le maître de stage, le tuteur, le professionnel de proximité et le formateur référent du stage. Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique et assure l'évaluation des compétences acquises.

Selon l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, chaque stage fait l'objet d'un projet de tutorat établi entre l'IFAS et les terrains de stage. L'encadrement est assuré par du personnel diplômé(...) Il est recommandé que le tuteur puisse bénéficier d'une formation spécifique.

Modalités et délais d'accès

Pour le calendrier 2024, une session est proposée.

Pour votre inscription, prendre contact avec le secrétariat auprès de Claire Darracq au 05 59 69 70 49 ou sec.ds@ch-orthez.fr.

Le secrétariat s'engage à vous adresser 15 jours avant le début de la session de formation, une convention de formation pour signature, accompagnée du courrier de convocation et la maquette de formation.

Prérequis

Infirmier (e) ou d'Aide-soignante en intra ou extra hospitalier

Recommendations

Cette formation s'appuie sur des savoirs expérientiels et des échanges de pratiques. Chaque participant s'attachera donc au respect de la parole de l'autre et à la discréetion.

Tarification

120 € par personne et par journée de formation

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Les contenus de la formation sont remis en version papier à chaque participant.

Jour	N° étape	Durée	Objectif spécifique	Contenus Mots clés	Méthodes	Intervenants Qualifications
J1	1	1H30	Evaluer les acquis avant de débuter la formation	Présentation des participants Identification des besoins /auto évaluation Présentation du programme de formation	Partage d'expériences Quizz test	Pascale CAGNET Adjointe à la direction et CSS formateur
	2	1h30	Clarifier les missions du tuteur Sensibiliser au partenariat Institut et terrains de stage Identifier les points clefs de la réforme IDE et de la refonte du programme en 2026	Missions du tuteur Partenariat IFSI /IFAS et terrain de stage Points clefs du programme de formation IDE et perspective de la refonte en 2026	Méthode interactive autour de contenu didactique	Pascale CAGNET
	3	3h	Traduire la compétence en situation professionnelle	Les compétences et les référentiels Les situations professionnelles à évaluer en lien avec les compétences	Méthode interactive autour de contenu didactique	G.RIPAILLE Formateur vacataire
J2	4	3H30	Evaluer la progression du stage avec le portfolio et carnet de suivi	Outils au service de l'apprentissage	Partage d'expériences Méthode interactive autour de contenu didactique	G.RIPAILLE Formateur vacataire
	5	3H00	Identifier les points clefs de la réforme AS	Points clefs du programme menant au DEAS	Méthode interactive autour de contenu didactique Etudes de situations	Sandrine SIRIEIX CDS Formateur
J3	6	3H30	Conduire un entretien d'accueil pédagogique Construire une progression avec l'étudiant	Objectifs de stage/dynamique d'entretien	Partage d'expériences Méthode interactive autour de contenu didactique Simulation autour d'entretien d'accueil	Sylvie DUFOURCQ CDS Formateur
	7	3H30	Conduire un entretien d'évaluation	Acquisition des compétences /évaluation des critères /notation AS	Méthode interactive autour de contenu didactique (cas concret sur un dossier d'ESI) Simulation autour d'entretien d'évaluation	Sandrine SIRIEIX CDS Formateur

J4	1	3H30	Initier des entretiens réflexifs à partir de situations d'apprentissage	Questionnements/Analyse de pratique professionnelle	Partage d'expériences Référence à un modèle théorique P.VERMESCH Lecture d'analyse de pratique Restitution d'une APP par les tuteurs	Dominique VERDIER CDS Formateur
	3	3H30	Evaluer les connaissances acquises en formation Evaluer la formation	remobiliser les concepts Satisfaction des participants	Elaboration de cartes mentales pour évaluer les acquis Expression orale Fiche de satisfaction	Dominique VERDIER Maité SOTERAS CDS Formateur

Evaluation fin de formation :

Evaluation de la satisfaction des personnes formées : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Evaluation du réajustement des pratiques (cette évaluation fera l'objet d'un questionnaire adressé aux structures et/ou professionnels à 6 mois minimum après la formation)

Evaluation de l'attractivité : nombre de candidats inscrits pour l'action//nombre de places ouvertes

Evaluation de l'opportunité et de la cohérence de l'offre de formation : nombres de formations et de sessions réalisées// au nombre de formations et sessions prévues